

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 003-2014
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2013.1671

Déposée le: 15.12.2013

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Sancar (Bern, Les Verts) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Non 23.01.2014

N° d'ACE: du
Direction: Direction de l'instruction publique
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



L'Université de Berne financée par le Pentagone à des fins militaires?

D'après un article paru dans la *SonntagsZeitung* du 15 décembre 2013, le Département de la Défense des Etats-Unis finance de nombreux projets de recherche dans les hautes écoles et les universités suisses. Selon cet article, rien que ces deux dernières années, les hautes écoles suisses auraient reçu plus d'un million de dollars pour une douzaine d'études. L'Université de Berne profiterait elle aussi de ce généreux soutien financier du Pentagone pour des projets de recherche. Toujours d'après cet article, le Pentagone souhaiterait, selon ses propres dires, retirer une utilité de ces projets pour les combats menés par l'armée américaine. L'Air Force écrit en effet sur sa page internet qu'en promouvant ces recherches, elle espère « a benefit to national war fighting ». Ces projets doivent donc pouvoir profiter directement à l'armée américaine.

De toute évidence, l'Université de Berne a elle aussi profité de ces fonds : en effet, l'armée de l'air américaine soutient actuellement un projet qui doit aider à prévoir plus exactement les déplacements des satellites.

Il est aberrant et inacceptable que nos institutions de formation fassent de la recherche au service de la guerre, qui plus est en recevant le soutien financier de l'Etat qui mène le plus de guerres dans le monde et détient le plus gros budget militaire. On ignore encore s'il s'agit d'un mandat.

Le Conseil-exécutif est donc prié de répondre aux questions suivantes :

1. Le Conseil-exécutif savait-il que l'Université de Berne recevait un soutien financier du Département de la Défense des Etats-Unis ?
2. Si oui, quand le Conseil-exécutif l'a-t-il appris et comment a-t-il réagi? A-t-il entrepris quoi que ce soit pour mettre un terme à ce soutien financier ?
3. Depuis quand l'Université de Berne reçoit-elle le soutien financier des Etats-Unis pour de telles recherches?
4. Quels sont les projets de recherche concernés ? Quels sont les instituts qui en profitent ?
5. A combien s'élève la contribution du Département de la Défense des Etats-Unis à l'Université de Berne (par an et par projet de recherche) ? L'Université reçoit-elle pour ses projets de recherche d'autres fonds en provenance des Etats-Unis, éventuellement au travers d'organisations tierces ?
6. Concrètement, comment fonctionne ce soutien financier ? L'Université de Berne dépose-t-elle directement une demande de financement auprès de l'armée américaine pour un projet de recherche ? Ou est-ce l'armée qui propose un financement pour un projet en cours ? Quelle est la forme juridique applicable ?
7. Des scientifiques de l'Université de Berne ont-ils participé aux rencontres organisées par l'appareil militaire américain ? Qui a payé ?
8. Que pense faire le Conseil-exécutif afin d'empêcher que nos institutions de formation fassent de la recherche au service du Département de la Défense des Etats-Unis ?